



# INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Z

Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

## Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,  
cliquez dessus dans le sommaire

<b>Météo</b> .....	<b>2</b>
➤ Données météo du 5 au 11 avril .....	2
➤ Bilan météo d'octobre 2021 à mars 2022 .....	3
➤ Prévisions météo.....	3
<b>Focus gel</b> .....	<b>4</b>
<b>Dans les vignes</b> .....	<b>6</b>
➤ Stade phénologique : « Bourgeon dans le coton » .....	6
<b>Maladies cryptogamiques</b> .....	<b>7</b>
➤ Excoriose : fin du risque à partir de vendredi.....	7
<b>Ravageurs</b> .....	<b>8</b>
➤ Mange-bourgeons : à surveiller sur les parcelles gelées .....	8
➤ Escargots : pression faible à partir de vendredi .....	9
<b>Choix et doses de produits</b> .....	<b>10</b>
<b>Préparation à base de plantes et biodynamie</b> .....	<b>11</b>
➤ Calendrier lunaire et planétaire .....	11
<b>Photos de la semaine</b> .....	<b>12</b>

## ➤ Données météo du 5 au 11 avril

SAUMUROIS	Dampierre	Chacé	Les Ulmes	Montreuil-Bellay	Le Puy-Notre-Dame <sup>(1)</sup>
Somme pluies (mm)	22	21	20	21	22
T°C moy	10,8	11,0	10,8	10,8	10,7
T°C min ; max	0,0 ; 22,5	1,6 ; 22,8	0,0 ; 22,3	0,3 ; 22,5	-0,7 ; 23,1
Humidité moy (%)	76	75	76	76	81

HAUT LAYON	Les Verchers-sur-Layon <sup>(1)</sup>	Saint-Macaire <sup>(1)</sup>	Bouillé-Loretz <sup>(1)</sup>	Passavant-sur-Layon	Tigné
Somme pluies (mm)	16	30	18	22	21
T°C moy	10,8	10,8	10,4	10,3	10,7
T°C min ; max	1,5 ; 23,7	-0,2 ; 24,4	-2,3 ; 22,9	-0,7 ; 21,7	-0,6 ; 22,3
Humidité moy (%)	77	85	85	79	77

MOYEN LAYON	Martigné-Briand	Faveraye-Machelles	Thouarcé	Rablay-sur-Layon
Somme pluies (mm)	20	23	21	20
T°C moy	10,7	10,4	10,6	10,5
T°C min ; max	0,0 ; 22,4	-1,0 ; 21,8	-0,6 ; 22,1	0,1 ; 21,9
Humidité moy (%)	78	79	78	78

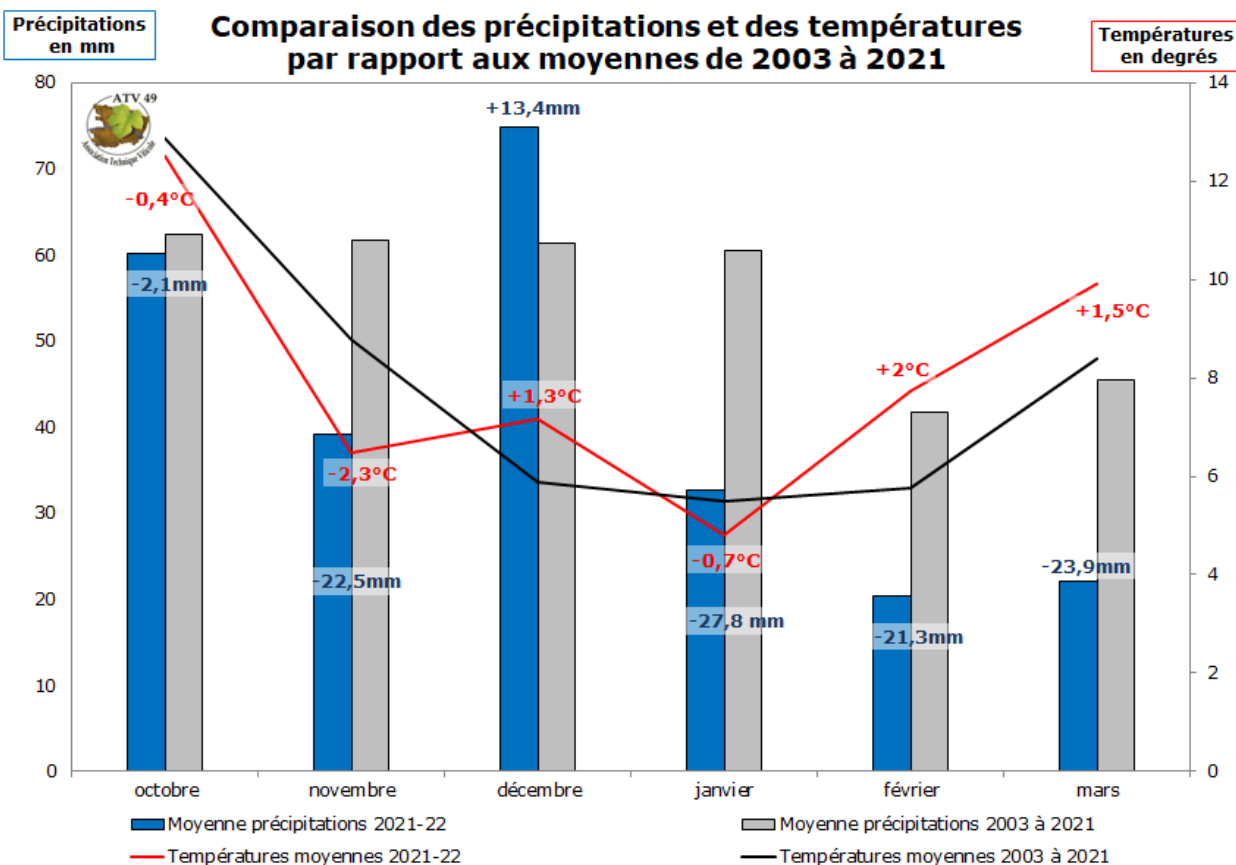
BAS LAYON	Chaume	Saint-Aubin-de-Luigné	Saint-Lambert-du-Lattay	Chaufond-sur-Layon
Somme pluies (mm)	23	22	22	23
T°C moy	10,6	10,5	10,3	10,5
T°C min ; max	0,3 ; 21,7	0,1 ; 21,6	-0,6 ; 21,3	-1,5 ; 21,5
Humidité moy (%)	78	78	79	78

AUBANCE	Coutures	Brissac-Quincé	Saint-Melaine-sur-Aubance	Soulaines-sur-Aubance
Somme pluies (mm)	21	20	22	21
T°C moy	10,8	10,7	10,8	10,6
T°C min ; max	-0,5 ; 22,1	-0,7 ; 22,1	-1,2 ; 22,2	-0,7 ; 21,8
Humidité moy (%)	77	77	77	77

LOIRE	Savennières	Drain	La Pommeraye
Somme pluies (mm)	22	31	22
T°C moy	10,5	10,4	10,4
T°C min ; max	-0,6 ; 21,2	-0,2 ; 20,4	-0,4 ; 21,2
Humidité moy (%)	78	80	79

<sup>(1)</sup>Station Pessl® avec sonde de température à 1,60 m du sol. Les autres stations correspondent aux points météo spatialisés de Weather Measures (Températures simulées à 2 mètres).

## ➤ Bilan météo d'octobre 2021 à mars 2022



Avec les mois de février et mars qui ont été doux, la moyenne des températures moyennes est supérieure de 0,2°C depuis le mois d'octobre et de 0,9°C depuis le mois de janvier.

Pour les précipitations, le déficit de octobre à mars s'est encore accentué avec **- 83,6 mm** et avec **- 72,5 mm** depuis le mois de janvier.

## ➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météoblue, Weather measure

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)		
		Météo France	Weather Measures	Météo blue			matin	après-midi	soirée
<b>Mercredi</b>	Rares averses	0	0.2	0 à 2	86	9 ; 20			
<b>Jeudi</b>	Brumes le matin, éclaircies l'après-midi	0			71	8 ; 24			
<b>Vendredi</b>	ensoleillé				59	9 ; 24			
<b>Samedi</b>					70	9 ; 21			

Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est supérieur à 19 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est inférieure à 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

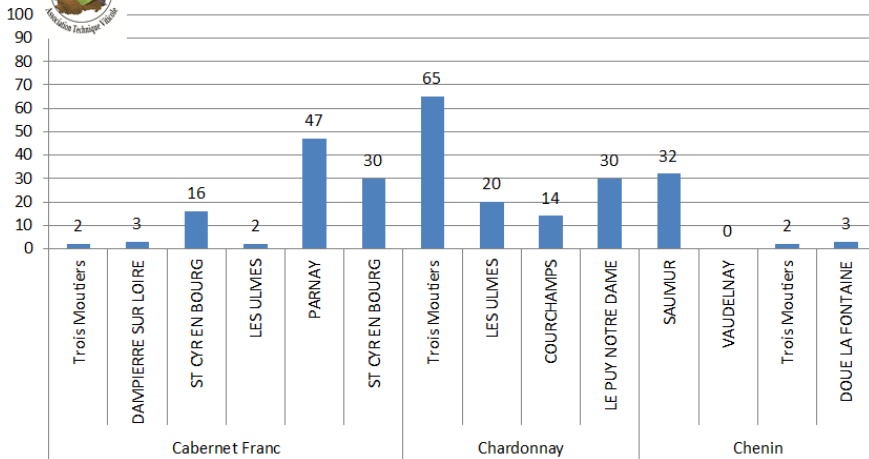
**Tendances pour les jours suivants** : les prévisionnistes annoncent un temps ensoleillé au moins jusqu'en début de semaine prochaine.

# Focus gel

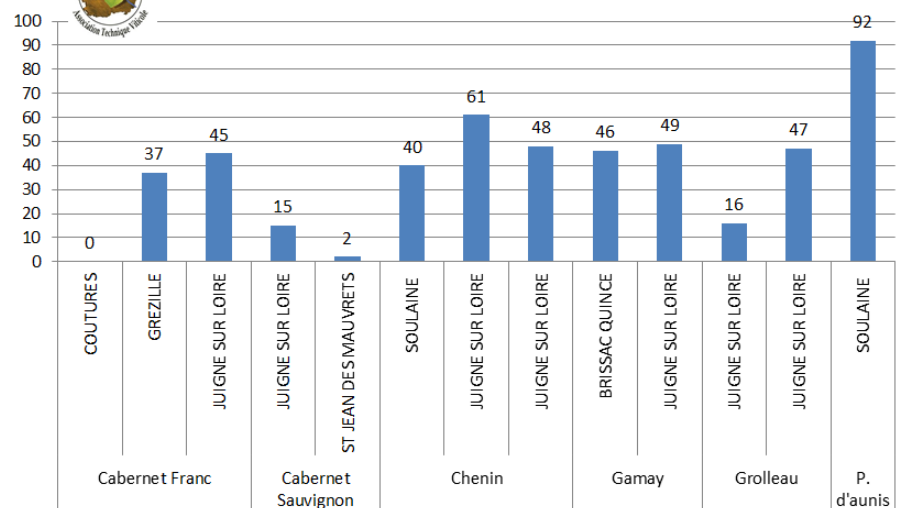
Dimanche matin, un épisode de gel radiatif a à nouveau touché le vignoble. Des températures négatives disparates ont été enregistrées, par exemple : -2°C à Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Macaire-du-bois et Bouillé-Loretz et -3°C à Saint-Melaine. Voici la synthèse de nos comptages de bourgeons gelés. Certaines parcelles ont été surestimées la semaine dernière car nos observations étaient trop proches de l'épisode de gel du 4 avril. Les résultats sont donnés par secteur et par cépage.



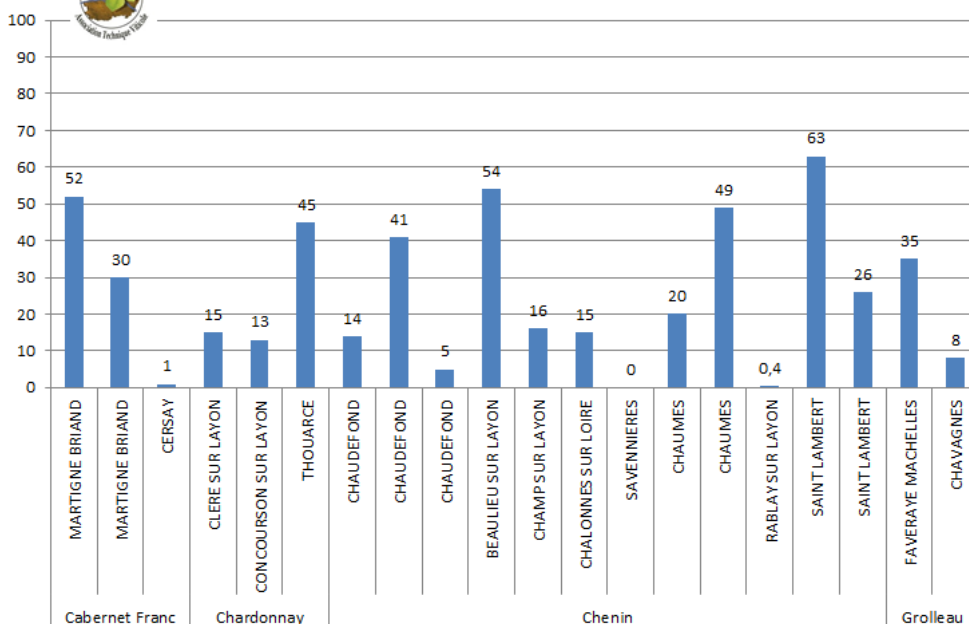
## Saumurois: part de bourgeons gelés par cépage



## Aubance: part de bourgeons gelés par cépage



## Layon: part de bourgeons gelés par cépage



L'impact du gel est très disparate d'une parcelle à l'autre en fonction de la topographie et des stades phénologiques. Cela est caractéristique d'un gel de type radiatif.

De nombreux bourgeons au stade « dans le coton » sont morts. En effet, la bourre a un fort pouvoir de rétention de l'eau des précipitations et/ou du dépôt de rosée nocturne.

Globalement, la lutte anti-gel a permis, malgré des températures très froides, de limiter l'impact du gel en dessous du seuil de compensation de récolte autour de 20% de dégâts.

Les cépages les plus impactés dans notre réseau sont, dans l'ordre décroissant : **Gamay, Chardonnay, Grolleau, Chenin et puis les Cabernet.**

### ✓ **Que faire sur les parcelles gelées ?**

- **Ne rien toucher** : laisser la vigne remobiliser ses réserves et **ne pas enlever les pousses nécrosées**. En effet, le phénomène de cicatrisation de la vigne aboutit à l'isolement des tissus vivants de ceux détruits par le gel. Les enlever demanderait une dépense énergétique supplémentaire pour cicatriser sans compter le risque d'endommager les contre-bourgeons. Actuellement, la levée de dormance des contre-bourgeons oblige la vigne à utiliser à nouveau ses réserves en carbone et azote, soit un deuxième débourrement. **Ses besoins sont essentiellement climatiques** : température clémente, soleil et eau disponible dans le sol, ce qui semble être prévu par les prévisions météorologiques.

- **Inutile d'appliquer des engrais foliaires**, jusqu'au stade 8-10 étalées. La croissance des rameaux n'est basée que sur les réserves de la saison précédente.

[Retrouvez les moyens de lutte contre le gel dans notre fiche technique « TECH'Viti Gel » en cliquant sur l'image](#)

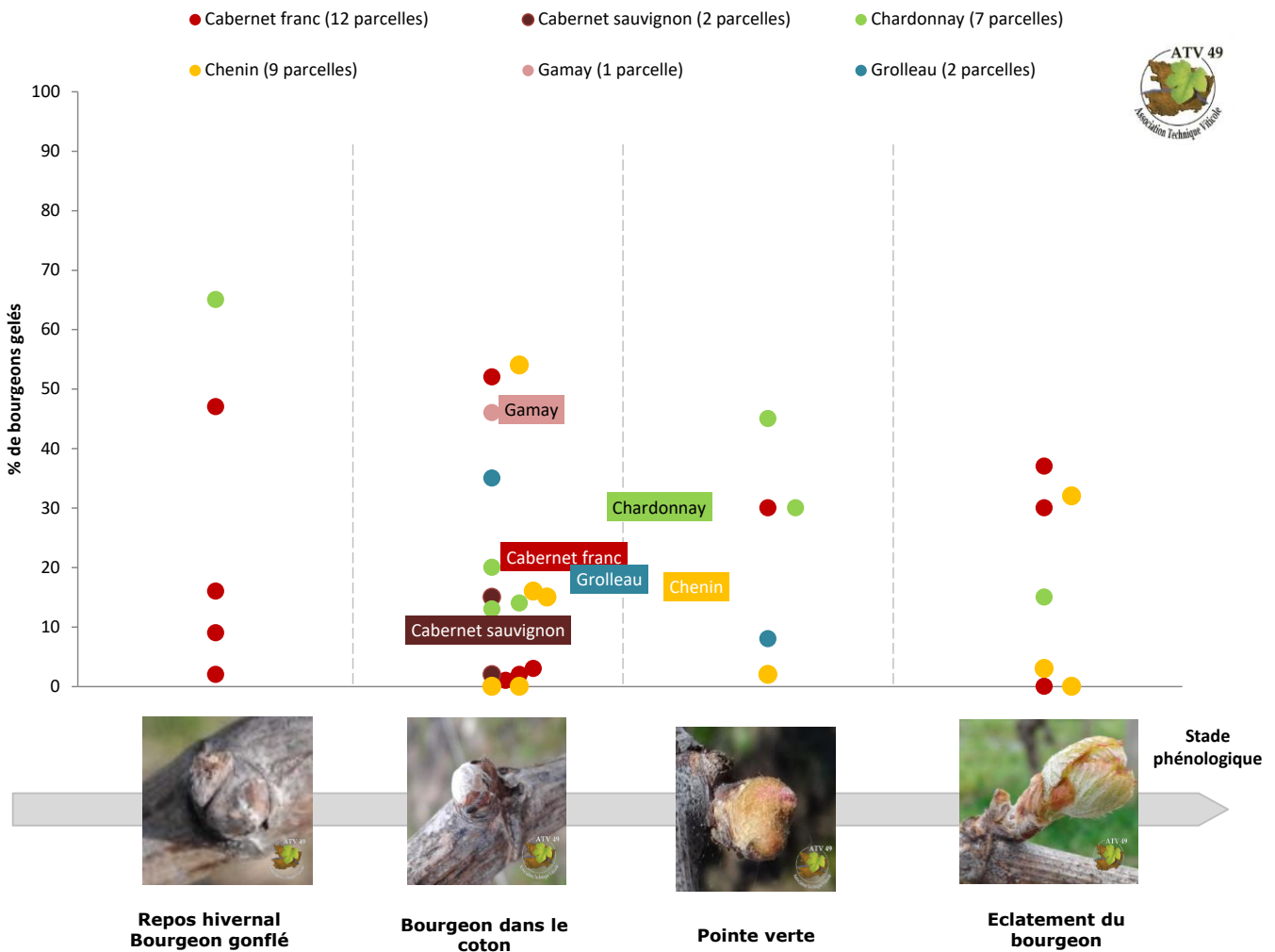


# Dans les vignes

## ➤ Stade phénologique : « Bourgeon dans le coton »

La phénologie a globalement peu évolué cette semaine, selon les parcelles et leur niveau de gel. Le stade majoritaire est « bourgeon dans le coton ».

Pour les bourgeons impactés par le gel, nous tenons compte du stade du contre-bourgeon, ce qui explique que certaines parcelles fortement gelées soient moins avancées qu'auparavant.



Sur le graphique ci-dessus, les points colorés illustrent la répartition des parcelles selon le cépage, la phénologie atteinte et le niveau de gel. Les encadrés donnent la moyenne par cépage du stade et du niveau de gel.



A noter que sur certaines parcelles, les niveaux de gel estimés la semaine dernière ont été revus à la baisse cette semaine. En effet, certains bourgeons notés gelés la semaine dernière sont bien repartis cette semaine.

# Maladies cryptogamiques

## ➤ Excoriose : fin du risque à partir de vendredi

### ✓ Observations réalisées dans notre réseau de parcelles

Sur notre réseau, peu de parcelles ont atteint le stade de réceptivité.

Tableau des stades des bourgeons de la base sur les parcelles observées lundi :

CEPAGE Nombre de parcelles observées	Nombre de parcelles qui n'ont pas encore atteints la période de réceptivité*	Nombre de parcelles dont au moins 40% des bourgeons de la base <b>sont en période de réceptivité*</b>	Nombre de parcelles qui ont dépassé la période de réceptivité*
GAMAY, 1 parcelle	1	<b>0</b>	0
GROLLEAU, 2 parcelles	2	<b>0</b>	0
CHARDONNAY, 7 parcelles	6	<b>1</b>	0
CHENIN, 9 parcelles	7	<b>2</b>	0
CABERNET FRANC, 12 parcelles	10	<b>2</b>	0
CABERNET SAUVIGNON 2 parcelles	2	<b>0</b>	0

\* Période de réceptivité : les **bourgeons** de la vigne sont réceptifs aux contaminations de l'excoriose du **stade « Eclatement du bourgeon » à « 3-4 feuilles étalées »**.

### ✓ Stratégie de protection

Comme signalé la semaine dernière, les conditions de températures et d'humidité vont être **favorables** aux **contaminations ce mardi et jusqu'à jeudi**. Pour le moment, étant donné la phénologie peu avancée, **un nombre limité de parcelles est concerné par la nécessité de protection**.

Le mieux est de traiter avant la contamination, mais si cela est impossible, vous pouvez aussi passer pendant ou juste après. En effet, d'après B. Dubos, « les traitements peuvent être effectués sous une pluie fine (...). De même, il a été démontré qu'une contamination faisant suite à une pluie de la nuit peut être arrêtée en réalisant le traitement une dizaine d'heures après. ».



**A partir de vendredi, les conditions météo ne seront plus favorables aux contaminations.**

### Rappel du raisonnement :

Pour les parcelles dont **plus de 50% des yeux de la base ont gelé**, comme sur la photo ci-contre, **le raisonnement de la protection excoriose est reporté**. Il faut attendre que les contre-bourgeons repartent.

**Pour les autres parcelles**, vous devez **sélectionner** celles qui remplissent les deux conditions suivantes:

- ✓ Présenter au moins **20% de symptômes** d'excoriose
- ✓ Avoir une **majorité de bourgeons** de la base aux stades de sensibilité : **« Eclatement » et « 3-4 feuilles étalées »**.



Vous avez ensuite le choix entre **deux stratégies de protection en fonction de la rémanence du produit** choisi (reportez-vous au chapitre choix et doses de produits) :

- Utilisation d'un produit à mode d'action systémique de rémanence 14 jours : une application est suffisante pour couvrir toute la période de sensibilité.
- Utilisation d'un produit de contact de rémanence 8 jours : une à deux applications peuvent être nécessaires pour couvrir la période de sensibilité. La deuxième application sera également raisonnée en fonction des conditions climatiques.

**Seuls** les appareils pourvus de **panneaux récupérateurs** sont **bien adaptés** aux traitements contre l'excoriose.



[Retrouvez la stratégie de protection détaillée et d'autres photos de symptômes dans notre fiche « TECH'Viti Excoriose » en cliquant sur l'image](#)

## Ravageurs

### ➤ **Mange-bourgeons : à surveiller sur les parcelles gelées**

#### ✓ **Observations**

Cette semaine, 14 parcelles sur les 33 observées présentent au moins un bourgeon mangé. La fréquence de ceps touchés varie de 1 à 44 % avec une moyenne de 14 %.



#### ✓ **Stratégie de protection**

La vigne est sensible aux mange-bourgeons du stade « **Bourgeon dans le Coton** » à « **Première feuille étalée** ».

Les températures douces annoncées cette semaine vont accélérer la pousse de la vigne et les bourgeons vont rapidement dépasser le stade de sensibilité.

En revanche, pour les vignes qui ont beaucoup gelé, les contre-bourgeons vont repartir et les dégâts de mange-bourgeons doivent continuer à être suivis.





Si vous observez des **zones** dans vos parcelles avec **plus de 15% de ceps touchés** : **prenez ramasser les chenilles tôt le matin**, période où elles sont le plus actives.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Mange-Bourgeons » en cliquant sur l'image](#)

## ➤ Escargots : pression faible à partir de vendredi

La vigne est sensible aux escargots du stade « **Eclatement du bourgeon** » à « **4-5 feuilles étalées** ».

### ✓ Observations

Aucun escargot n'a été observé dans les souches cette semaine. Cependant **de faibles dégâts ont été constatés sur 1 parcelle, avec 1% des bourgeons mangés**.

### ✓ Stratégie de protection

Dans vos parcelles sensibles, vous pouvez profiter des derniers travaux de taille et de pliage pour ramasser les escargots au fur et à mesure dans les ceps, dans les poches ou le cas échéant, sous les pièges au sol.

**Notre avis** : les conditions météo annoncées ensoleillées vont être défavorables aux escargots. Nous ne préconisons pas d'intervention avec des hélicides.




Les produits hélicides ont des répercussions sur toute la chaîne alimentaire, leur usage est donc à limiter et à réserver aux parcelles particulièrement sensibles, et uniquement lorsque vous piègez des escargots avant leur ascension dans les ceps.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Escargots » en cliquant sur l'image](#)

# Choix et doses de produits

Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique) :

<b>MALADIE</b>	<b>Matière active</b> Spécialités commerciales (classement, dose homologuée)	 <b>Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB</b>
<b>EXCORIOSE</b>	<p><b>Fosetyl aluminium-métirame, systémique + contact</b>  <b>*Slogan/Sillage</b> (3 kg/ha, 48 heures, 3 applications/an max, phrases de risque SGH07, SGH08, SGH09)</p> <p><b>Fosétyl aluminium, systémique Serval**/Cazoaliet/Egide/Snatch</b> (0,4 kg/ha, 6 heures, ncl)</p> <p><i>Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</i></p> <p><b>Métirame, contact</b>  <b>Polyram DF</b> (2 kg/ha, 48 heures, 3 applications/an max, SGH07, SGH08, SGH09)</p> <p><b>SOUFRE MOUILLABLE, contact</b>  <b>Microthiol spécial disperss</b> (ncl, 1.25 kg/hL, DRE 6 heures), <b>Kumulus DF</b> (ncl, 1,25 kg/hL, DRE 6 heures)...</p> <p><i>Lessivables dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours</i></p>	<p><b>SOUFRE MOUILLABLE, contact</b>  <b>Microthiol spécial disperss</b> (ncl, 1.25 kg/hL, DRE 6 heures), <b>Kumulus DF</b> (ncl, 1,25 kg/hL, DRE 6 heures)...</p> <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours</i></p>



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

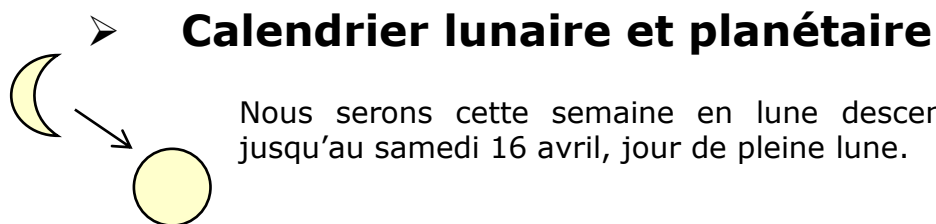
**Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert**



\* Sillage/Slogan : AMM toujours valide mais arrêt de production/commercialisation des stocks

\*\* : fin d'utilisation le 05/05/2022

# Préparation à base de plantes et biodynamie





## Calendrier lunaire et planétaire

Nous serons cette semaine en lune descendante. Elle sera croissante jusqu'au samedi 16 avril, jour de pleine lune.

A noter cette semaine :

- **Pleine lune** le samedi 16 avril. L'épandage d'une préparation de décoction de prêle avant la pleine lune de Pâques est une pratique répandue (cf protocole bulletin n°1). La période la plus favorable se situe entre le mardi 12 et le jeudi 14 avril.
- Vendredi et samedi, selon le calendrier lunaire de Maria Thun, ces deux jours sont défavorables pour les semis et plantations.
- **Nœud lunaire descendant** le lundi 18 avril. La période considérée comme défavorable se déroulera de 12h à 19h.
- **Périgée** lunaire le mardi 19 avril, la Lune sera à la distance minimale de la Terre le long de sa trajectoire elliptique. Le jour de périgée est parfois considéré comme défavorable pour la stimulation des plantes vigoureuses ou sensibles aux maladies cryptogamiques. En revanche, il serait favorable au soin sur des plantes faibles et aux traitements préventifs.

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 12	Merc. 13	Jeudi 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lundi 18	Mardi 19
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.



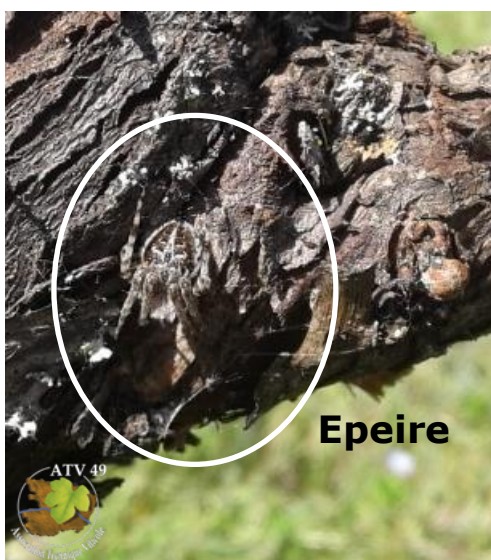
Le 29 mars dernier, une rencontre sur le thème « Utilisation des extraits végétaux en viticulture » a été organisée dans le cadre d'un groupe de progrès Ecophyto DEPHY. Une préparation de décoction de prêle a été réalisée au Domaine de Grandes Vignes (photo ci-contre).

Cet après-midi d'échange a permis aux vignerons de découvrir les retours d'expériences du vigneron et des résultats d'essais (projet Mildiou Plantes 2 financé par le Conseil régional des Pays de la Loire).

## Photos de la semaine



Vous aussi,  
faites des  
photos et  
envoyez-les  
nous !





**Notre bulletin est disponible sur simple inscription**

<sup>(1)</sup>Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

### **Participent à la rédaction et à la relecture de ce bulletin :**

**Guillaume Gastaldi** : Responsable du pôle viticulture  
Tel : 06.24.89.02.70 [guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr](mailto:guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr)

**Brigitte Grolleau** : Assistante de l'équipe viticulture  
Tel : 02.49.18.78.14 [brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr](mailto:brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr)

**Thomas Chassaing** : Viticulture et œnologie  
Tel : 06.71.57.80.35 [thomas.chassaing@pl.chambagri.fr](mailto:thomas.chassaing@pl.chambagri.fr)

**Elsa Denerf** : Viticulture et environnement  
Tel : 06.65.66.18.20 [Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr](mailto:Elsa.DENERF@pl.chambagri.fr)

**Perrine Dubois** : Viticulture et sol  
Tel : 06.83.89.85.39 [perrine.dubois@pl.chambagri.fr](mailto:perrine.dubois@pl.chambagri.fr)

**Marie Esmiller** : Viticulture et œnologie  
Tel : 06.26.72.69.18 [marie.esmiller@pl.chambagri.fr](mailto:marie.esmiller@pl.chambagri.fr)

**Bertille Matray** : Viticulture biologique et biodynamique  
Tel : 07.86.43.03.38 [bertille.matray@pl.chambagri.fr](mailto:bertille.matray@pl.chambagri.fr)

**Cécile Moulis** : Viticulture et environnement  
Tel : 06.28.91.71.25 [cecile.moulis@pl.chambagri.fr](mailto:cecile.moulis@pl.chambagri.fr)

**Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.**

### **Nos partenaires :**



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.  
Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

**Attention** : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

